

Le chèque éco-énergie région Normandie



Chèque éco-énergie Normandie

Pour rénover sans se tromper : Demandez nous un audit !

Chèque éco-énergie Normandie ou audit ANAIS ?

Malheureusement, toutes les aides étatiques ont leur effet pervers. Les entreprises de rénovation profitent de ces aides pour vendre plus cher des prestations souvent de moindre qualité.

Mauvais exemples :

Nous avons tous été submergés de publicité pour l'**isolation des combles à 1 euro**. Or, la méthode de pose ne respecte pas les règles de l'art (il n'y a pas de pare-vapeur posé correctement). De ce fait, la durée de vie de cette isolation ne dépassera pas une dizaine d'années. IL S'AGIT DONC D'UNE ARNAQUE !

Pour réussir la rénovation de votre maison, pour rénover & économiser de l'énergie, sortir de la précarité énergétique, améliorer votre confort et préserver votre patrimoine, laissez-vous accompagner par un AUDITEUR. Ainsi, vous établirez vous-même votre programme de rénovation sans vous

laisser influencer par des professionnels peu scrupuleux.

« Je reçois des appels téléphoniques tous les jours pour me vendre des panneaux solaires, des pompes à chaleur ou de l'isolation en vrac dans les combles. Comment savoir ce qu'il faut faire sans être abusé ? »

Qui peut vous aider ?

Le seul professionnel qui soit indépendant est l'expert en rénovation énergétique.

Nouveauté 2018 : L'audit ANAIS EXPERTISES bénéficie dorénavant du Crédit d'Impôt Transition Énergétique CITE de 30%.

Comment faire ?

Il faut commencer par **réaliser un audit de votre bien**. Attention, un Audit est une étude thermique réalisée par un thermicien, suite à une expertise du logement réalisée par un expert. Il ne s'agit pas d'une simple visite d'un technicien ou d'un commercial...

Pour ce faire, commandez un audit à notre Bureau d'études thermiques **ANAIS EXPERTISES**.

Remplissez notre [formulaire de contact](#) pour nous communiquer vos coordonnées.

En cas de difficulté à s'inscrire, ou pour tout renseignement, notre secrétariat est à votre écoute. Il y a toujours un interlocuteur pour vous répondre.

Contactez-nous en appelant ce numéro non surtaxé **09.80.08.50.08** ou en remplissant un [demande de contact avec un expert](#).

A bientôt.